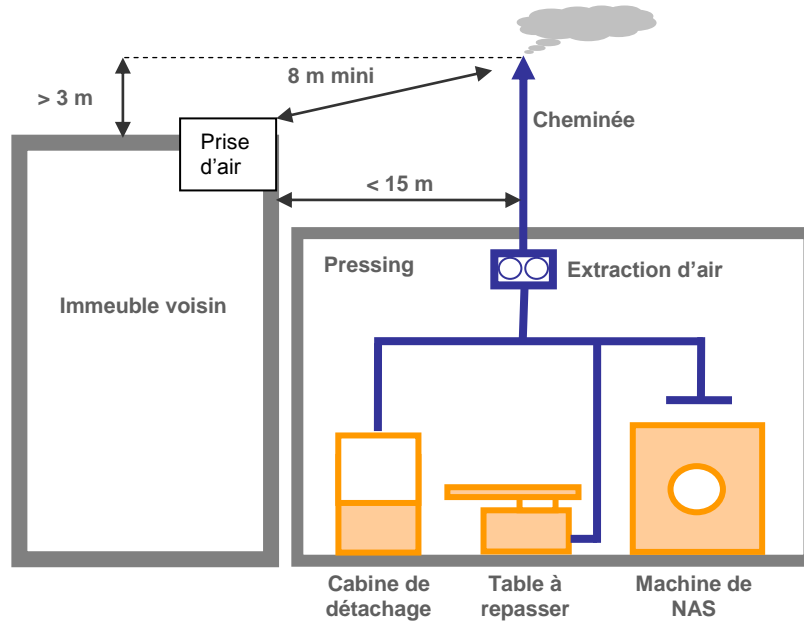


→ **Solution 1 : mon pressing utilise du perchloréthylène et n'est pas en centre commercial**



La distance de 8 m minimum de toute prise d'air n'est obligatoire que pour les pressings déclarés après le 12 janvier 2010.